

PARTICULIERS
ENTREPRISESTOULOUSE (31)
PARIS (93)

DANS NOS CAMPUS



35H



ÉLIGIBLE AU CPF

OBJECTIFS

- Être capable d'exercer la fonction de SSIAP3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques.

PUBLIC

- Être titulaire du diplôme SSIAP3, sans avoir exercé dans la fonction pendant 1 607 heures au cours des 36 derniers mois.
- Être titulaire du PSC1/SST de moins de 2 ans ou PSE1 en cours de validité.

PROGRAMME

Rappel réglementaire : Arrêté du 02 mai 2005 consolidé, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Les obligations en matière d'affichage.
- Élaboration des cahiers des consignes et du permis de feu.
- Suivi et planification des contrôles réglementaires.
- Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission.

COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

- Composition des commissions de sécurité.
- Rôle des commissions de sécurité.
- Missions des commissions de sécurité.
- Documents à transmettre ou à tenir à disposition.

RÉGLEMENTATION

- Règlement de sécurité dans les ERP et les IGH.
- Rappel des textes sur les moyens de secours.
- Rappel sur le code du travail.
- Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre du jury aux examens SSIAP.
- Connaissance de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié
- Gestion des risques.
- Analyse des risques, documents administratifs.
- Réalisation des travaux de sécurité.

NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PÉNAL

- La délégation de pouvoir et la délégation de signature.
- La responsabilité civile et la responsabilité pénale.
- Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

PÉDAGOGIE

- Présentation orale : appuyée d'un document Power Point.
- Mises en situation : extinction des feux et exercices pratiques, exercices sur un SSI, étude de textes réglementaires et exposés audiovisuels, lectures de plans, étude de cas.

ÉTUDE DE CAS

- Rappel de la méthode.
- Lecture de plan au moyen de l'outil d'analyse C.L.I.C.D.V.C.R.E.M

ANALYSE DES RISQUES

- Évaluation du maintien du niveau de sécurité.
- Le document unique.
- Le plan de prévention.
- Évaluation des risques de travaux par points chauds

L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les dispositions réglementaires

ORGANISATION D'UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Organisation du service.
- Recrutement.
- Missions.
- Équipements.
- Organiser les rondes.
- Documents du service.

ÉVALUATION

- Remise d'une attestation de remise à niveau SSIAP3, à l'issue d'une évaluation réalisée par notre centre.